

# La lettre d'information

Octobre #13



Dans ce numéro :

**01** Carmignac : interview de Marc Denham, responsable des actions européennes

**03** La Silver Economy à l'épreuve de la COVID-19

**02** Il est temps d'avoir un impact

**04** Pourquoi s'intéresser aux fonds d'allocation dans les prochains mois ?

## Interview



### 01. CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE, UNE SOLUTION ADAPTEE A L'INVESTISSEMENT DE LONG TERME

Mark Denham est responsable des actions européennes chez Carmignac et nous explique comment la sélectivité sera de mise dans les prochains mois.

#### Comment ont réagi au Covid-19 les fonds actions Europe, de façon générale ?

Les marchés européens ont connu un début d'année très mouvementé. La crise sanitaire entraînant une **crise financière de grande ampleur** à la suite des mesures de confinement inédites prises par les gouvernements. Par la suite, la réponse politique a permis de stopper l'hémorragie au prix d'énormes efforts monétaires et fiscaux mis en place par les autorités.

Dans ce contexte, les investisseurs exposés à des entreprises de qualité, capables de croître indépendamment du cycle économique ont eu tendance à mieux résister lors de cette crise. Les entreprises présentant un niveau de rentabilité élevé qui réinvestissent dans leur croissance offrent un contraste avec le comportement des entreprises cycliques qui ont particulièrement souffert de l'arrêt de l'économie. Une analyse ESG approfondie permet également de renforcer les critères de sélection pour ne conserver en portefeuille que les entreprises ayant un profil de croissance durable.

#### Selon vous, les marchés actionnaires européens pourraient rebondir rapidement s'il n'y avait pas comme nous l'espérons tous une deuxième vague ?

En dépit de bénéfices en berne, la coordination sans précédent des autorités politiques européennes et l'afflux de liquidités qui en découla a déjà entraîné un fort rebond des marchés. Néanmoins, nous restons extrêmement prudents dans les prévisions de bénéfices aussi bien en 2020 qu'en 2021.

Nous pensons que **la sélectivité sera de mise** car certaines entreprises seront moins impactées que d'autres dans les prochains mois et pourront compter sur une croissance indépendante du cycle économique.

De plus, certains secteurs bénéficieront davantage des plans de relance européens comme les énergies vertes ou l'industrie. Dans l'ensemble, l'incertitude radicale autour du virus, les performances économiques, les bénéfices futurs et les élections américaines maintiendront la volatilité du marché à un niveau élevé.

## Quels sont les principaux facteurs de la reprise des bourses européennes par rapport à Wall Street ?

Les autorités américaines qui veulent rouvrir l'économie au plus vite ne semblent pas avoir tiré les leçons de l'épidémie de SRAS qui avait sévi en Asie en 2003. En effet, il faut dans un premier temps réduire suffisamment le taux de reproduction du virus avant de rouvrir l'économie, afin que l'activité des consommateurs puisse reprendre pleinement et que le risque de résurgence du virus reste limité. Il semblerait en revanche que l'Europe ait une meilleure mémoire.

## Dans quelle mesure les bourses européennes peuvent-elles enregistrer une tendance à la hausse ? Pour combien de temps ?

De fait, la gestion européenne de la pandémie a été bien plus convaincante que celle des États-Unis et ses perspectives de relance économique sont également **plus encourageantes**. Ces différences s'expliquent en grande partie par les choix politiques de ces deux régions : les dirigeants américains ont déçu, tandis que la crise a en quelque sorte rapproché les pays européens, en particulier la France et l'Allemagne.

## Quels sont les risques à l'horizon qui pourraient changer les scénarios dans l'UE ? Et aux États-Unis ?

L'accord européen sur le fonds de relance illustre bien cette cohésion : il bénéficiera non seulement aux secteurs ciblés, et vraisemblablement à ceux liés aux investissements verts, mais aussi, plus globalement, il devrait profiter à l'Euro et aux spreads souverains périphériques.

Les perspectives d'investissement pourraient encore être ébranlées dans les mois à venir par les bouleversements géopolitiques, les données macroéconomiques pourraient commencer à décevoir après l'effervescence du troisième trimestre, et bien sûr, l'évolution future de la

pandémie reste la grande inconnue.

Les marchés sont donc toujours en proie à des incertitudes. Toutefois, cette instabilité a le mérite **d'inviter les investisseurs à la prudence**, et d'obliger les banques centrales à ne pas se relâcher. Par conséquent, les marchés pourraient encore progresser avant de s'accorder une pause et de faire le point sur la situation économique réelle. La fin de l'année sera particulièrement marquée par les incertitudes qui planent sur les élections américaines. Le processus électoral commencera par le choix d'un(e) vice-président(e) par le candidat démocrate Joe Biden et ne s'arrêtera pas avant que les résultats des élections présidentielles et la composition de la Chambre et du Sénat soient connus. Si le camp démocrate remportait une large victoire, et si le nouveau ou la nouvelle vice-président(e) était issu(e) de l'aile gauche radicale du parti, le paysage budgétaire américain pourrait s'en trouver profondément transformé.

**Cela constituerait un événement majeur pour les marchés boursiers.**

**Par CARMIGNAC RISK MANAGERS**

## 02. IL EST TEMPS D'AVOIR UN IMPACT

Perspectives  
17/06/2020

Le monde est confronté à une marée montante de défis sociétaux, du chaos potentiel associé à la dégradation de notre climat, aux niveaux incensés de déchets et de pollution, à l'inégalité sociale vaste et croissante. Les gouvernements du monde entier ne disposent pas des ressources nécessaires pour faire face à ces défis par eux-mêmes, et la responsabilité incombe donc de plus en plus au secteur privé et aux investisseurs, qui doivent contribuer à y remédier.

L'investissement d'impact, en particulier, commence à orienter les flux de capitaux essentiels afin de répondre aux défis sociaux et environnementaux majeurs auxquels nous sommes confrontés, mais il reste encore beaucoup à faire.

### L'impact en bref

L'impact signifie investir dans des entreprises qui visent à obtenir des résultats sociétaux significatifs en relevant les principaux défis sociaux et environnementaux du monde, tout en produisant un rendement financier.

Ces investissements peuvent être réalisés tant sur les marchés émergents que sur les marchés développés et ciblent un large éventail de domaines d'impact, qui peuvent comprendre, entre autres, les solutions climatiques, l'accessibilité des soins de santé, l'économie circulaire et l'éducation de qualité.

Ces domaines d'investissement sont de plus en plus souvent alignés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies, qui fournissent un cadre permettant d'évaluer et de mesurer l'impact.

### Pourquoi l'impact est-il nécessaire ?

Le monde est confronté à des défis réels et actuels. Alors que 20 des 22 dernières années ont été les plus chaudes depuis le début des relevés, les plus grands climatologues du monde ont confirmé qu'il ne nous restait qu'une douzaine d'années pour **maintenir le réchauffement climatique** à un maximum de 1,5°C. Le rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU indique qu'au-delà, même un demi-degré aggraverait considérablement les risques de sécheresse, d'inondations, de chaleur extrême et de pauvreté pour des centaines de millions de personnes. Mais nous ne sommes pas seulement

confrontés aux défis liés au changement climatique. Le monde produit deux milliards de tonnes de déchets par an, et d'ici 2050, on estime que si nous continuons ainsi, il y aura plus de plastique dans les océans que de poissons (*en poids*).

Les facteurs sociaux, notamment l'éducation, la situation professionnelle, le niveau de revenu, le genre et l'origine ethnique, ont une **influence marquée sur l'état de santé** d'une personne, les inégalités en matière de santé ayant un coût financier important pour les sociétés, selon l'OMS. À titre d'exemple, le Parlement européen estime que les pertes liées aux inégalités de santé coûtent environ 1,4 % du produit intérieur brut (PIB) au sein de l'Union européenne - un chiffre presque aussi élevé que les dépenses de défense de l'UE (1,6 % du PIB). La banque mondiale a déclaré que plus de 260 millions d'enfants dans le monde n'étaient pas scolarisés, alors que plus de la moitié de ceux qui étaient effectivement scolarisés n'apprenaient pas. La liste est encore longue.

C'est pour **relever ce genre de défis sociétaux** que les ODD ont été introduits en 2015. Il s'agit d'un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les peuples jouissent de la paix et de la prospérité avec un calendrier qui va jusqu'en 2030.

Les 17 objectifs s'appuient sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, tout en incluant de nouveaux domaines tels que le changement

climatique, l'inégalité économique, l'innovation et la consommation durable parmi d'autres priorités. Les ODD fournissent également un cadre permettant d'obtenir des résultats durables et sont de plus en plus adoptés par les investisseurs et les entreprises comme moyen d'encadrer leurs activités durables, ou leur impact. Cela fournit un cadre d'investissement et de mesure solide, et aide les investisseurs à rester concentrés sur les questions les plus urgentes auxquelles la société et notre planète sont confrontées.

Pour atteindre ces objectifs, il a été estimé qu'environ 6 000 milliards de dollars par an devront être dépensés, mais le gouvernement seul ne peut pas payer cette facture en fait, nous sommes face à un déficit de financement évalué à environ 2 500 milliards de dollars. C'est pourquoi le capital d'investissement d'impact est vital.

## Challenges et opportunités

Les défis que représentent les SDG sont énormes, mais les opportunités associées et les récompenses potentielles le sont tout autant.

Un rapport de la Business & Sustainable Development Commission a révélé que la mise en place des SDG dans quatre domaines économiques seulement pourrait créer un gisement d'opportunités d'investissement, d'une valeur estimée à 12 000 milliards de dollars américains d'ici 2030.

Le rapport souligne que, par exemple, la réalisation de l'objectif unique de l'égalité des sexes pourrait contribuer jusqu'à 28 000 milliards de dollars US au PIB mondial d'ici 2025, selon une estimation du McKinsey Global Institute.

## Un regard plus attentif sur l'impact

L'investissement d'impact est devenu l'un des domaines de **l'investissement responsable** qui connaît la croissance la plus rapide (*bien que partant d'une base faible*), suscitant l'intérêt d'un ensemble

d'investisseurs plus large que par le passé.

En 2018, l'enquête du Global Impact Investing Network (GIIN) a révélé que l'investissement d'impact représentait plus de 228 milliards de dollars US d'actifs d'investissement à impact, contre 114 milliards de dollars US en 2016.

Une partie de cette croissance est due à l'émergence de **fonds d'actions cotés en bourse** avec des mandats d'impact.

Ils peuvent fournir des véhicules d'investissement liquides et ouverts, qui permettent une **"démocratisation"** de l'impact, permettant à tous que leurs investissements fassent une différence.

## Différent de l'éthique ou de l'ESG

L'investissement d'impact est fondamentalement différent de l'investissement éthique traditionnel ou de l'investissement environnemental, social et de gouvernance (ESG) - même si la différence peut sembler subtile à première vue.

L'investissement éthique est à l'origine une question de filtrage négatif, mis en place pour correspondre aux valeurs des individus ou des institutions publiques et des fondations qui les représentent. L'investissement ESG adopte une approche plus large et intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance aux côtés ou au sein de l'analyse financière.

Elle cherche à intégrer dans le cadre d'investissement des questions telles que les droits des actionnaires, les considérations relatives aux parties prenantes et le risque de réputation.

Souvent, ces stratégies comportent encore quelques exclusions fondamentales, mais l'accent est mis sur l'identification des risques et des opportunités "extra-financiers" auxquels une entreprise est confrontée dans le cadre de l'analyse financière plus traditionnelle.

Les fonds d'impact dans le domaine des actions cotées en bourse, quant à eux, doivent investir dans des sociétés qui ont l'intention explicite de s'attaquer à une série de problèmes sociétaux et environnementaux auxquels le monde est confronté, là encore, de plus en plus encadrés par les DD.

Dans cette optique, il y a plusieurs domaines qui ont un impact sur les investisseurs et qui doivent être pris en compte, au-delà de l'analyse de l'investissement financier pour une entreprise.

## Impact : quelles considérations ?

Un élément que les investisseurs doivent prendre en considération est la notion d'"intentionnalité". C'est le cas lorsqu'une entreprise s'engage spécifiquement à produire un impact particulier, cet objectif faisant partie de la déclaration de mission, de la stratégie et des opérations quotidiennes réelles de l'entreprise (*l'impact par inadvertance ne compte pas*).

Il y a également intentionnalité du point de vue de l'investisseur, c'est-à-dire l'intention de générer un impact social ou environnemental positif par le biais d'un investissement. Pour y parvenir, les investisseurs doivent choisir activement les actions en raison de leur impact positif, plutôt que d'écarter des entreprises ou de choisir les moins mauvaises de chaque secteur.

Dans les investissements à impact traditionnel, l'"additionnalité" de l'investissement est également prise en compte en identifiant et en signalant l'impact résultant de chaque euro investi dans un projet. Pour ce faire, nous pourrions nous demander en quoi le monde serait différent si cette entreprise particulière n'existait pas ou si elle n'était pas suffisamment financée, ou encore dans quelle mesure ses produits ou services sont reproductibles. Par exemple, un montant spécifique investi a permis à une entreprise de construire des logements sociaux pour 10 000 personnes, qui autrement n'auraient pas été construits. C'est l'additionnalité de l'investissement.

La "**mesurabilité**" est un autre facteur clé de différenciation entre l'impact et les autres formes d'investissement responsable. C'est l'un des principes centraux de l'investissement d'impact, et aussi l'un de ses aspects les plus difficiles, en particulier pour les investisseurs sur les marchés publics d'actions où la mesure peut être moins claire.

Étant donné l'ampleur des défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui, nous devons **investir dès maintenant** pour contribuer à protéger l'avenir de la planète et la place que nous y occupons. Les investissements d'impact devraient de plus en plus contribuer à trouver des solutions, et peuvent le faire tout en offrant des rendements intéressants aux investisseurs.

La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

La valeur liquidative des fonds pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

Les opinions exprimées dans le présent document ne sauraient en aucun cas constituer des recommandations, des conseils ou des prévisions.

Nous ne sommes pas autorisés à donner des conseils financiers. En cas de doute quant à la pertinence de votre investissement, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller financier.

*Ce document financier promotionnel est publié par M&G International Investments S.A. Siège social : 16, boulevard Royal, L 2449, Luxembourg.*

<https://www.mandg.fr/particulier/articles/il-est-temps-d-avoir-un-impact/>

### 03. LA SILVER ECONOMY A L'ÉPREUVE DE LA COVID-19

Dans 25 ans, la population mondiale de plus de 65 ans aura doublé et les plus de 80 ans en représenteront 30%. Le vieillissement de la population s'avère donc bel et bien en marche et son corollaire, la *Silver Economy*, s'inscrit de fait dans une tendance de croissance à long terme. Néanmoins, la crise de la COVID-19 a laissé des traces, mettant à rude épreuve certains business models ou, au contraire, créant de nouvelles opportunités. Aux commandes du fonds R-co Thematic Silver Plus depuis près de 10 ans, l'équipe de gestion thématique de Rothschild & Co Asset Management Europe dresse un premier bilan.

#### Qu'est-ce que la Silver Economy ?

Selon la définition de la Commission européenne, la Silver Economy regroupe l'ensemble des produits et services répondant aux besoins spécifiques des plus de 50 ans en contribuant à l'amélioration de leur santé et de leur confort. Les séniors constituent néanmoins un ensemble hétérogène au sein duquel le Crédoc(1) distingue les "actifs", âgés de 50 à 70 ans, disposant de temps et de moyens financiers leur permettant de consommer, et les personnes de plus de 70 ans, présentant des besoins médicaux accrus.

Sous l'effet conjugué de la baisse de la natalité et de l'augmentation de l'espérance de vie, les séniors constituent le segment de population dont la croissance est la plus dynamique. La Silver Economy, représenterait même la troisième "économie mondiale" selon une étude d'Oxford Economics(2), société de conseil spécialisée dans les prévisions économiques et l'analyse quantitative. Les activités économiques visant à répondre aux besoins des séniors bénéficient donc largement de cette tendance structurelle.

Les sociétés qui la composent appartiennent à un vaste spectre de secteurs couvrant notamment la santé et ses sous-secteurs, les loisirs (cinémas, hôtellerie, croisières), la consommation (nutrition, équipements domestiques, cosmétique, fitness), la gestion de l'épargne, mais aussi les nouvelles technologies.

(1) Le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie est un organisme d'étude et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale.

(2) GALLOWAY, Hamilton, MARTIN, Dan, REID, Michael. The Longevity Economy - How People Over 50 Are Driving Economic and Social Value in the US, 2016.



#### Quel a été l'impact de la crise de la COVID-19 sur la Silver Economy ?

Face à un événement majeur tel que la pandémie de COVID-19, nous avons pu observer une claire dichotomie entre la consommation des biens et services indispensables (*médicaments, services en lignes, distribution alimentaire...*) et ceux dont la consommation peut être facilement reportée (*hôtellerie, loisirs, équipement auditif ou optique...*).

Dans le domaine de la santé, plus particulièrement, elle a entraîné une **course à l'innovation**, impliquant de nouveaux procédés. Jamais autant de moyens n'ont été mobilisés en si peu de temps pour lutter contre une maladie, que ce soit dans les domaines du diagnostic ou de la recherche de traitements et de vaccins.

Mais il est encore difficile de savoir quels projets vont véritablement aboutir, tant les technologies s'avèrent nouvelles.

Autre fait marquant, certains laboratoires s'allient pour trouver un traitement, à l'instar de Roche et Gilead Sciences.

## Cette crise sanitaire a mis en lumière certains manquements de nos systèmes de santé, quelles pourraient être les implications pour cette thématique d'investissement ?

La crise de la COVID-19 a clairement mis en évidence la fragilité des personnes les plus âgées et le manque d'investissement dans les hôpitaux, notamment en réanimation, et plus globalement dans les infrastructures médicales.

Nous pouvons raisonnablement penser que des budgets supplémentaires pour y remédier et financer les besoins des séniors vont être débloqués.

En France, par exemple, le Ministre des Solidarités et de la Santé, vient d'annoncer le projet de créer une cinquième branche de la Sécurité Sociale consacrée à la dépendance et disposant de ressources propres, dont le coût est estimé à 30 milliards d'euros par an selon un rapport datant de mars 2019. La crise de la COVID-19 aura joué le **rôle d'élément déclencheur** pour ce projet en discussion depuis plusieurs années.

De son côté, l'Allemagne a annoncé un plan d'investissement de près de 10 milliards d'euros dédié à la santé et structuré autour de cinq axes, parmi lesquels, le financement d'infrastructures médicales et la relocalisation de la production de médicaments ou d'équipements médicaux.

Pour en revenir à la crise en elle-même, la grande interrogation réside dans la potentielle résurgence de la maladie, voire sa saisonnalité, et dans la mise au point d'un vaccin fiable. Une récurrence de coûts de recherche considérables et d'épisodes de confinement aurait sans aucun doute un impact négatif global, y compris sur cette thématique. Mais les experts s'accordent sur la probable découverte de vaccins dans un horizon de 18-24 mois.

La question des financements a d'ailleurs été rapidement résolue.

Au mois de mai dernier, l'Union européenne est notamment parvenue à lever **7,4 milliards d'euros pour soutenir la recherche.**

## Le confinement nous a également amenés à faire évoluer nos habitudes de consommation. Les sociétés de la Silver Economy se sont-elles adaptées ?

Là encore, l'impact a nécessairement été différent en fonction des activités. Les croisiéristes sont fortement impactés du fait, notamment, des problèmes de rapatriement, des capacités hospitalières à l'étranger et de fermetures brutales de frontières.

En revanche, toutes les entreprises ayant trait à la e-santé (*téléconsultation, par exemple*) et à la e-pharmacie (*vente en ligne de médicaments et produits sans ordonnance*) ont progressé significativement et vont continuer de gagner en importance.

La branche du diagnostic a aussi été mise à l'honneur durant cette crise, la demande et les besoins vont rester durables pour contenir un éventuel retour de la pandémie. De la même manière, les fournisseurs de divertissement en ligne vont continuer de profiter de vents porteurs.

Enfin, certains segments, encore méconnus en Bourse il y a quelques mois, prennent **de l'ampleur**, comme la livraison à domicile ou la télémédecine...

## Les structures d'accueil pour personnes âgées ont été fréquemment évoquées durant cette crise. Le secteur peut-il se réinventer ?

L'impact sur les maisons de retraite aura été sensiblement négatif mais il est intéressant de voir que certains besoins spécifiques aux séniors ont été mis en évidence, ainsi qu'une volonté encore plus affirmée de disposer de services à domicile. En effet, **85% des séniors souhaitent rester chez eux.** Cette tendance déjà présente avant l'émergence de la COVID-19 n'a fait que se renforcer avec le développement croissant de solutions pour personnes âgées dépendantes à domicile.

Une vraie réflexion est menée, que ce soit dans les domaines des soins de santé ou de la domotique, pour permettre aux séniors de vivre chez eux le plus longtemps possible.

Un autre élément est à prendre en compte, une journée d'hospitalisation coûte très cher. L'hospitalisation à domicile est donc également favorisée pour **réduire les dépenses de santé**. L'oxygénothérapie et la gestion des problématiques liées au sommeil peuvent à présent être réalisées à la maison et des sociétés comme Air Liquide ou le groupe Bastide Le Confort Médical, fournissent ce type de services. Enfin, la colocation se révèle très à la mode auprès des séniors mais aussi entre les générations, tandis que les services visant à renforcer la sécurité à l'intérieur de l'habitat tendent à se multiplier.



### Les problématiques soulevées pendant la crise de la COVID-19 sont-elles finalement susceptibles de favoriser le développement de la Silver Economy ?

La pandémie de COVID-19 aura bien évidemment eu un impact très différencié suivant les secteurs, toutefois, cette crise a mis en évidence l'incroyable capacité des acteurs de la santé à se mobiliser et le caractère toujours plus indispensable des outils numériques.

Elle aura ainsi révélé les faiblesses de nos systèmes de santé, notamment dans la prise en charge des séniors. Nul doute que les politiques publiques œuvreront à y pallier avec encore davantage de conviction. De plus, les besoins exacerbés par la crise du COVID-19 sont autant d'opportunités pour les acteurs économiques désireux d'investir pour y répondre.

Au final, cette crise a démontré de manière flagrante que les principaux moteurs du développement de la Silver Economy, aux côtés de la démographie, sont et resteront certainement la technologie et l'innovation.

Dans le domaine de la santé, par exemple, que ce soit dans une logique d'efficacité opérationnelle, d'accessibilité des soins ou de réduction des coûts, le numérique pénètre chaque jour un peu plus le monde médical.

Les éditeurs de logiciels dédiés à la santé se partagent un marché actuellement estimé à 188 milliards de dollars au niveau mondial, qui pourrait atteindre 391 milliards en 2024. La crise de la COVID-19 a également été un **accélérateur de la téléconsultation** au sein des maisons de retraite, alors que la santé connectée, au global, pèse d'ores et déjà 58 milliards d'euros, ce qui laisse présager un beau potentiel.

Les **“medtechs”**, quant à elle, en s'appuyant sur des technologies telles que la robotique ou l'intelligence artificielle, continueront d'apporter de nouvelles solutions. Dans la sphère privée, les séniors se sont révélés friands d'innovations leur permettant, notamment, de garder le contact avec leurs proches. Dans le futur, gageons qu'ils resteront demandeurs de ce type de technologies favorisant le maintien du lien social ainsi que de toute autre visant à accroître leur confort.



D'après les experts, si l'on fait un peu de prospective, le marché mondial des solutions informatiques pour le monitoring médical à domicile passera de 10,7 milliards d'euros en 2016, à 31,5 milliards d'euros en 2021 .

Celui des objets connectés portables, qui comprend notamment les vêtements connectés, les lunettes

intelligentes, les **“smartwatch”**, les trackers d'activité physique, devrait atteindre 144,3 milliards d'euros en 2026 contre 38,5 milliards actuellement .

Tous ces appareils offriront aux séniors la possibilité de mieux vieillir. Il est même possible d'envisager que la voiture autonome trouvera un débouché majeur chez cette population. Le marché est évalué à 38 milliards d'euros en 2025 et 70 milliards d'euros en 2035 .

Ces chiffres qui donnent le vertige ont le mérite d'illustrer, qu'au-delà des crises ponctuelles et de celle que nous traversons actuellement **la Silver Economy reste promise à un bel avenir.**

<sup>2</sup>McWILLIAMS, Andrew, *Global Markets for Telemedicine Technologies*, bbc Research, Mai 2016.

<sup>3</sup>Montre “intelligente”.

<sup>4</sup>DAWSON, Freddie, *Smart Home Sector Could Be Worth Hundreds Of Billions In Next Five Years*, Forbes, 30 septembre 2015.

<sup>5</sup>Technopolis, Oxford Economics, WORTHINGTON, Henry, SIMMONDS, Paul, FARLA, Kristine, VARNAL, Peter, *The silver economy*, Commission européenne, avril 2018.

## R-co Thematic Silver Plus

**R-co Thematic Silver Plus** est un fonds thématique investi en actions de la Zone euro offrant un accès à une thématique lisible et pérenne, la **Silver Economy**.

Cette solution d'investissement entend profiter de l'essor de sociétés de croissance dont l'activité répond aux besoins des séniors à travers deux axes majeurs, la santé et ses sous-segments et une exposition à des secteurs plus opportunistes constituant un univers d'investissement d'environ 200 valeurs, toutes tailles de capitalisation confondues.

L'équipe de gestion s'appuie sur une approche qualitative visant à évaluer au mieux les perspectives économiques des sociétés, complétée par une analyse quantitative reposant sur l'étude des valorisations et du momentum bénéficiaire.

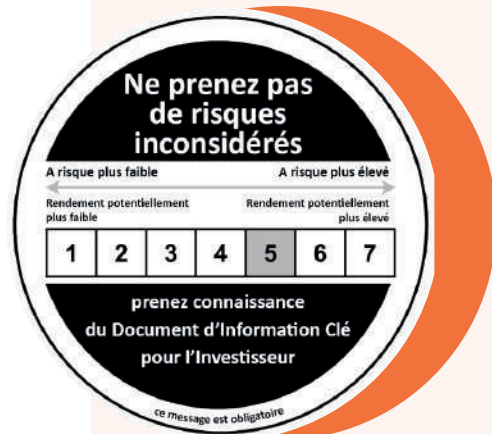
La sélection s'effectue au sein d'entreprises proposant des produits permettant une amélioration des conditions de vie des séniors. Les portefeuilles produit et les orientations stratégiques sont ainsi analysés en priorité. En ce sens, le concept de **Silver Economy** est implémenté selon une définition rigoureuse visant à assurer la cohérence des investissements vis-à-vis de la thématique.

Performances	2020	2019	2018	2017	2016	2015	5 ans	Volatilité 1 an
<b>R-co Thematic Silver Plus C EUR</b>	<b>2,58%</b>	<b>24,76%</b>	<b>-9,16%</b>	<b>15,64%</b>	<b>0,70%</b>	<b>26,79%</b>	<b>36,17%</b>	<b>22,63%</b>
Euro Stoxx ® NR	-12,37%	26,11%	-12,72%	12,55%	4,15%	10,33%	5,48%	31,88%

Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, 31/07/2020.

Les chiffres cités ont trait aux mois et aux années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances des fonds sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis.

## Durée de placement recommandée : 5 ans



Le niveau de risque de ce compartiment est de 6 (*volatilité comprise entre 15% et 25%*). Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. **La catégorie** de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres **facteurs de risque** importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur : risque de liquidité, impact des techniques telles que des produits dérivés.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment. Pour **de plus amples informations** sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, **merci de vous référer au prospectus.**

## Avertissements

Les commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne constituent ni une recommandation d'investissement ni un conseil. Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux (reproduction totale ou partielle interdite sauf accord préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe).

Dans la mesure où des données externes sont utilisées pour l'établissement des termes du présent document, ces données émanent de sources réputées fiables mais dont l'exactitude ou l'exhaustivité ne sont pas garanties. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document.

La présente analyse n'est valable qu'au moment de la rédaction du présent rapport.

Compte tenu du caractère subjectif de certaines analyses, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement mises en pratique par les équipes de gestion de Rothschild & Co Asset Management Europe, qui agissent en fonction de leurs propres convictions. Certains énoncés prévisionnels sont préparés sur la base de certaines hypothèses, qui pourront vraisemblablement différer soit partiellement, soit totalement de la réalité.

Toute estimation hypothétique est, par nature, spéculative et il est envisageable que certaines, si ce n'est l'ensemble, des hypothèses relatives à ces illustrations hypothétiques ne se matérialisent pas ou diffèrent significativement des déterminations actuelles. La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

L'Organisme de Placement Collectif (OPC) présenté ci-dessus est organisé selon la loi française, et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'OPC pouvant être enregistré à l'étranger en vue de sa commercialisation active, il appartient à chaque investisseur de s'assurer des juridictions dans lesquelles l'OPC est effectivement enregistré.

Pour chaque juridiction concernée, l'investisseur est invité à se référer aux spécificités propres à chaque pays, indiquées dans la section "caractéristiques administratives".

L'émetteur de ce document est Rothschild & Co Asset Management Europe, qui est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) sous le numéro GP-17000014.

Les informations présentées ne sont pas destinées à être diffusées et ne constituent en aucun cas une invitation à destination de ressortissants des États-Unis ou de leurs mandataires.

Les parts ou actions de l'OPC présenté dans ce document ne sont et ne seront pas enregistrés aux États-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (*ci-après le "Securities Act"*) ou admises en vertu d'une quelconque loi des États-Unis. Les parts ou actions dudit OPC ne doivent être ni offertes, ni vendues, ni transférées aux États-Unis, y compris dans ses territoires et possessions, ni bénéficier, de façon directe et indirecte à une "U.S. Person", au sens du règlement S du Securities Act, et assimilées, telles que visées par la loi américaine dite "HIRE" du 18 mars 2010 et dans le dispositif FATCA.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un conseil en placement, une recommandation d'investissement ou un conseil fiscal. Les informations ne présument pas de l'adéquation de l'OPC qui y est présenté aux besoins, au profil et à l'expérience de chaque investisseur individuel.

En cas de doutes quant aux informations présentées ou à l'adéquation de l'OPC quant aux besoins personnels, et avant toute décision d'investir, nous vous recommandons de prendre contact avec votre conseiller financier ou fiscal. L'investissement dans des parts ou actions de tout OPC n'est pas exempt de risques.

Avant toute souscription dans un OPC, veuillez lire attentivement le prospectus, et plus particulièrement sa section relative aux risques, et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI).

La valeur liquidative (VL) / valeur nette d'inventaire (VNI) est disponible sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

## Immobilier

Veillez noter que les performances passées de l'OPC présenté dans ce document ne préjugent pas des performances futures.

**Ces performances ne sont pas constantes dans le temps.** La valeur des investissements et des revenus en découlant peut varier à la hausse comme à la baisse, et n'est pas garantie. Il est donc possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. Les variations des taux de change peuvent affecter à la hausse comme à la baisse la valeur des investissements et des revenus en découlant, lorsque la devise de référence de l'OPC est différente de la devise de votre pays de résidence.

Les OPC dont la politique d'investissement vise plus particulièrement des marchés ou secteurs spécialisés (comme les marchés émergents) sont généralement plus volatils que les fonds plus généralistes et d'allocation diversifiée. Pour un OPC volatil, **les fluctuations** peuvent être particulièrement importantes, et la valeur de l'investissement peut donc chuter brusquement de façon importante.

Les performances présentées ne tiennent pas compte des éventuels frais et commissions perçus lors de la souscription et rachat des parts ou actions de l'OPC concerné. **Les portefeuilles, produits ou valeurs présentés** sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne peut être donnée quant à leur évolution future. **Le traitement fiscal** dépend de la situation individuelle de chaque investisseur, et peut faire l'objet de modifications.

Rothschild & Co Asset Management Europe - 29 avenue de Messine - 75008 Paris – Société de gestion agréée par l'AMF n° GP-17000014

### À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 10 pays en Europe, nous gérons plus de 21 milliards d'euros et regroupons près de 170 collaborateurs. Plus d'informations sur : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

## Investissement

### 04. POURQUOI S'INTÉRESSER AUX FONDS D'ALLOCATION DANS LES PROCHAINS MOIS ?



Selon la dernière enquête mensuelle de conjoncture de l'**INSEE** auprès des ménages, les français sont très nombreux à estimer qu'il est opportun d'épargner en ce moment. Parallèlement, les ménages n'ont jamais déclaré de telles capacités d'épargne.

Les grands gagnants de cette conjonction entre capacité et volonté d'épargner sont le livret A et les dépôts à vue, qui voient leurs encours atteindre des niveaux records, il faut souligner néanmoins la **faiblesse des taux d'intérêts** servis par ces supports d'épargne.

L'investisseur se trouve dans une situation particulièrement difficile pour conduire des analyses et des prévisions et faire des choix d'investissement dans le contexte inédit qui prévaut depuis le début de l'année. En outre, une fois l'investissement réalisé, encore faut-il le suivre, alors que les incertitudes, loin de s'apaiser, ne cessent d'augmenter quant à la survenue et à l'ampleur d'une « **deuxième vague** » de contaminations.

Quand pourrait-elle se déclarer ou s'accélérer, mais aussi jusqu'à quand pourrait-elle durer et comment serait-elle gérée? La visibilité sur le développement d'un vaccin n'est pas meilleure.

Pour l'investisseur qui souhaiterait réorienter une partie de son **épargne** sur un horizon de placement au-delà du court terme, **les fonds d'allocation présentent un certain nombre d'avantages.**

## Qu'est-ce qu'un fonds d'allocation ?

Un fonds d'allocation est investi en différentes classes de titres financiers selon une proportion qui varie selon les fonds, généralement différenciés selon des « profils » proposés en gamme par les sociétés de gestion.

Chaque profil correspond à une allocation spécifique entre les classes d'actifs. Selon l'allocation, la prise de risque est plus ou moins élevée (*étant entendu que tout investissement comporte un risque*).

Ceci permet à l'investisseur particulier de trouver un profil qui **correspond à ses besoins** sans constituer par ses propres moyens un portefeuille individuel dédié.

## La gestion quantitative pour éviter les biais comportementaux

La gestion quantitative s'appuie sur des analyses statistiques qui permettent de suivre un très grand nombre de valeurs sur des univers d'investissement très vastes, en vue **d'identifier des niveaux de performance et de risque optimaux**. Elle repose également sur la recherche académique et peut inclure l'intervention humaine (*les gérants*) en fin de processus pour un contrôle a posteriori.

En suivant des modèles, la gestion quantitative permet de s'affranchir des erreurs cognitives et des biais émotionnels qui peuvent venir parasiter la rationalité des décisions d'investissement, achats ou ventes, donc leur pertinence.

## Une modélisation quantitative basée sur la diversification

Ce modèle présente plusieurs avantages pour l'investisseur :

- Aider l'investisseur à traverser les périodes de marchés incertains

## Un investissement dans un panel diversifié

Les fonds d'allocation permettent de regrouper **des investissements sur plusieurs classes d'actifs** au sein d'un même portefeuille.

Dans les fonds d'allocation, comme par exemple les fonds Multi-Asset de Swiss Life Asset Managers France, on peut aussi bien trouver, directement et/ou via des OPCVM, des actions, des obligations, des stratégies alternatives, des liquidités ... et, au sein de chaque classe d'actifs, différentes zones géographiques ou différents sous-secteurs d'activité.

Ainsi, investir dans un fonds d'allocation est un moyen pour l'épargnant de **diversifier les risques de son portefeuille** en pouvant investir dans des titres d'accès difficile ou impossible pour lui.

- Une allocation d'actifs basée sur la diversification
  - Un univers d'investissement international
  - La décorrélation au centre de nos processus
- Un mécanisme de suivi de la volatilité
- Une approche systématique

Il a cependant des points de contraintes :

- Les fonds sont investis sur les marchés financiers et présentent un risque de perte en capital
- Les performances sont obtenues en contrepartie du versement de frais.

Il convient de se référer à la documentation juridique de l'OPC pour obtenir une information détaillée sur son profil de risque.

En conclusion, pour aider l'investisseur à traverser des périodes de marchés incertains, les fonds de la gamme Multi-Asset de Swiss Life Asset Managers France mettent en œuvre une gestion d'allocation d'actifs avec une approche systématique. L'allocation d'actifs est **basée sur la diversification**, à travers un univers international, la décorrélation par rapport au marché au cœur de nos processus et d'un mécanisme de suivi de la volatilité.

## La gamme Multi-Asset de Swiss Life Asset Managers France

Au sein des fonds de la gamme Multi-Asset, l'allocation d'actifs est guidée par plusieurs modèles quantitatifs. L'équipe de gestion applique ensuite une pondération à chaque modèle afin de déterminer les pourcentages d'exposition sur chaque classe d'actif, parmi actions, obligations d'État et d'entreprises.

Les allocations de portefeuille se répartissent entre actions, obligations et stratégies diversifiantes, selon **un processus d'investissement quantitatif et systématique.**

Les trois fonds de la gamme ont des profils de risque différents, en fonction de leur exposition aux marchés actions. En effet, plus le fonds est exposé aux marchés actions plus il est risqué, le fonds Moderate étant celui présentant le profil rendement-risque le plus prudent.

Au 31 juillet 2020, les 3 fonds de la gamme Multi-Asset affichent les performances suivantes :

		YTD	1 an	3 ans (annualisé)	5 ans (annualisé)	SRRI
SLF (F) Multi Asset Moderate P (FR0010308825)	Fonds	-1,63%	-0,28%	0,99%	1,53%	3
	Indice (1)	-0,19%	2,12%	2,62%	2,30%	
SLF (F) Multi Asset Balanced (P) (FR0000984361)	Fonds	-3,69%	-1,48%	0,97%	1,53%	4
	Indice (2)	-4,02%	-0,11%	1,96%	1,42%	
SLF (F) Multi Asset Growth (P) (FR0000977779)	Fonds	-5,87%	-2,75%	0,77%	1,56%	4
	Indice (3)	-7,89%	-2,53%	1,16%	0,74%	

*Les chiffres se réfèrent à des performances réelles. Ces performances passées ne préjugent pas des performances futures. En aucune façon elles ne constituent une garantie de performance ou de capital futurs. Les fonds sont investis sur les marchés financiers et présentent un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques et les frais, veuillez-vous référer à la documentation réglementaire disponible sur notre site internet [fr.swisslife-am.com](http://fr.swisslife-am.com).*

Pour plus d'informations : <https://fr.swisslife-am.com/gp/web/app/uploads/2020/06/20200603-Flash-Gamme-Multi-Asset-1.pdf>

Source : Swiss Life Asset Managers France

(1) 30% Euro Stoxx 50 TR + 70% JPMorgan GBI Broad Hedged TR

(2) 50% Euro Stoxx 50 TR + 50% JPMorgan GBI Broad Hedged TR

(3) 50% Euro Stoxx 50 TR + 50% JPMorgan GBI Broad Hedged TR

Avertissements :

Les informations contenues dans ce document sont accessibles aux clients professionnels et non professionnels tel que définis dans la directive MiFid. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information et de marketing. Il ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement.

La responsabilité de Swiss Life Asset Managers France ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Toutes les informations et opinions exprimées dans ce document peuvent faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel doit prendre connaissance du DICI et du prospectus de chaque OPCVM remis avant toute souscription. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion ou son représentant : Suisse : Swiss Life Asset Management AG, General-Guisan-Quai 40, P.O. Box 2831, 8002 Zürich ; France : Swiss Life Asset Managers France, 153, rue Saint-Honoré, 75001 Paris ou sur le site [fr.swisslife-am.com](http://fr.swisslife-am.com).

Cercle France Patrimoine



Cercle France Patrimoine Société par Actions Simplifiée 10 rue du Mont Thabor 75001 PARIS  
SIRET : 83366646400015

Nous contacter

CERCLE FRANCE PATRIMOINE  
10 rue du Mont Thabor  
75001 PARIS  
Tel : 01 47 03 04 07